

## Programme de Formation

### Prévenir le Blanchiment d'Argent en Assurance Santé

#### Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

#### Contenu pédagogique

##### **Public visé**

- Gestionnaires
- Responsables de conformité
- Dirigeants
- Auditeurs
- Analystes financiers
- Chargés de clientèle



##### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre le cadre réglementaire et législatif en matière de LCB-FT dans le secteur de l'assurance santé.
- Identifier les risques de blanchiment d'argent spécifiques aux mutuelles.
- Mettre en place des procédures de LCB-FT efficaces pour la gestion des contrats d'assurance santé.
- Analyser des cas concrets de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans le domaine de l'assurance santé.



##### **Description**

###### **1. Le cadre réglementaire et législatif en matière de LCB-FT**

- Définitions et concepts clés liés au blanchiment d'argent
- Exposé théorique sur les définitions du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme, etc...
- Exigences réglementaires spécifiques aux distributeurs concernés
- Présentation du cadre législatif et réglementaire (directives européennes, lois nationales)
- Doctrine de l'ACPR et de l'AMF en matière de LCB-FT

###### **2. Obligations des mutuelles en matière de LCB-FT**

- Principes applicables aux mutuelles
  - Exposé sur les obligations des mutuelles en termes de LCB-FT
- Identification des risques de blanchiment d'argent
  - Atelier : Analyse des risques propres à chaque type de mutuelle
- Réalisation d'une cartographie des risques
  - Exercice pratique de construction d'une cartographie des risques adaptée

###### **3. Procédures de LCB-FT dans la gestion des contrats**

- Respect des règles de LCB-FT lors de la souscription des contrats
  - Étude de cas : Identification des signaux d'alerte et procédures à mettre en place
- Respect des règles de LCB-FT lors de la gestion des contrats
  - Exposé sur les obligations de vigilance et de déclaration

###### **4. Exercices pratiques et études de cas**



- Analyse de cas concrets de blanchiment d'argent en assurance santé
- Élaboration de procédures de LCB-FT adaptées



### **Prérequis**

Il est recommandé d'avoir une compréhension des concepts fondamentaux liés à l'assurance santé.



### **Modalités pédagogiques**

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



### **Informations sur l'admission**

**Inscriptions** : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à [formation@ugm-opera.fr](mailto:formation@ugm-opera.fr) jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.



Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

**Conditions d'Annulation :** Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



### ***Informations sur l'accessibilité***

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse [handicap@ugm-opera.fr](mailto:handicap@ugm-opera.fr)